

# CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE PARIS

REUNION DU VENDREDI 15 FEVRIER 2019

9h30 – 12h30

Maison départementale des personnes handicapées

69, rue de la Victoire – 75009 PARIS

## COMPTE-RENDU

### Membres excusés :

- M. Pierre MARTIN – FEHAP
- Dr Annie MSELLATI - FHF
- M. Pierre ALBERTINI – Sécurité Sociale (CPAM 75) représenté par Mme Laurence DAUFFY
- Dr Meryem BELKACEMI – Emmaüs Solidarité
- Mme Elisabeth HAUSHERR – (DFPE-PMI75) représentée par Mme Valérie LEDOUR
- Mme Hélyette LEFEVRE – UNAFAM Paris
- Mme SOUYRIS – Adjointe au maire en charge de la santé
- M. BASTIDE – Cabinet de Mme SOUYRIS

### 1) La santé sexuelle : un enjeu pour les professionnels de santé

**- Promotion territoriale de la santé sexuelle pour tous, objectif 2030 : enjeux de santé publique et défi pour les professionnels**

*Intervention : Pr Thierry TROUSSIER Responsable Chaire UNESCO Santé sexuelle et Droits humains  
Chef du Pôle universitaire santé sexuelle, sexologie et droits humains à l'université Paris Diderot*

*Cf. Powerpoint en annexe*

- *Plusieurs révolutions ont marqué le contexte ces 60 dernières années :*
- *La découverte de la pilule contraceptive 1964 et la PMA pour les femmes seules 2017*
- *La liberté sexuelle des années 1970 et la multiplication des lieux sexuels des années 2000*
- *L'épidémie du SIDA, 1980 : Prévention = Préservatif, 2010 Prévention = Traitement*

- *Les nouvelles invasions barbares (film culte 2003) : les nouveaux médias 2.0, les réseaux sociaux, les sites de rencontres, les #BalanceTonPorc, #MeToo et instagram tasjoui...*
- *L'accessibilité pour tous, de la pornographie, du culte des corps et de la performance*
- *Les codes ont changé au XXIème siècle*
- *Des mots courts et tranchants, compris par tous, remplacent le langage érotique*
- *L'émancipation de la femme au dépend de l'homme*
- *Des sexualités multiples et dicibles mais pas toujours acceptées*
- *Des images, des robots augmentés virtuels se substituent à l'imaginaire*
- *Le culte de l'individualité au détriment de la famille et de ses traditions*
- *Et persistance des liens entre sexe, sang et mort, des dimensions inconscientes et fantasmatiques*

### **La Santé sexuelle intégrée dans une politique globale de santé :**

- Conduire des actions visant à améliorer l'offre en santé sexuelle
  - ❖ Améliorer l'information et la formation dans le domaine de la santé sexuelle
  - ❖ Améliorer l'offre générale en santé sexuelle
  - ❖ Renforcer et adapter l'offre de santé sexuelle destinée aux populations et territoires prioritaires
  - ❖ Coordonner et promouvoir la recherche en santé sexuelle
- Accompagner et développer les projets innovants

### **Quels sont les enjeux face aux perspectives en santé sexuelle ?**

- *Aborder **sans discrimination** les différents genres : masculin, féminin, indéterminé et transsexuel,*
- *Respecter et **non stigmatiser** les différentes orientations sexuelles HLGBTQI (Homosexuel Lesbian Gay Bisexual Transgendered/Sexual Queer Intersexed),*
- *Echanger des **mots tabous** sur les plaisirs, la jouissance et l'orgasme chez la femme comme chez l'homme et le transsexuel,*
- *Accepter que **l'amour** puisse s'exprimer de différentes manières,*
- *Entendre des **comportements sexuels indicibles** non conformes...*
- *Aborder les avantages et désavantages de **l'autonomisation des femmes** et de l'égalité des sexes,*
- *Ecouter **les besoins sexuels** des séniors, des migrants et des personnes handicapées,*
- *Savoir se positionner face aux droits sexuels et reproductifs pour les faire appliquer **égalité, respect, consentement et réciprocité***

## **- Vie affective et sexuelle des personnes résidentes d'ESMS**

*Intervention : Mme Lenaig PERON Responsable formation et formatrice au sein de l'association CRÉDAVIS.*

Cette association propose des formations qui ont pour but de permettre aux professionnels des établissements du secteur médico-social de prendre en compte la dimension amoureuse et sexuelle des personnes en situation de handicap ainsi que des personnes qui les accompagnent. Plus à l'aise sur la thématique de la sexualité ils pourront répondre aux attentes et aux demandes des personnes qu'ils accompagnent au quotidien.

Cela fait plus de 10 ans que le CRÉDAVIS existe et met en place des formations au sein les établissements et en 10 ans il a été constaté une évolution sur les questions de sexualité dans le domaine médico-social. Aujourd'hui la sexualité n'est plus un tabou, il y a des colloques, des conférences, des réunions qui sont réalisés sur le thème de la sexualité.

Par contre il existe et il persiste encore un malaise sur ce thème dans les établissements, c'est à travers des situations problématiques que l'on a pu s'en apercevoir car les professionnels n'ont pas su comment répondre, ni comment agir.

L'on a pu s'apercevoir que les professionnels ne sont pas formés, ni sensibilisés sur ces questions, c'est pour cela que certains établissements ont préférés fermer les yeux sur ce sujet, alors que la sexualité existe bien chez les personnes en situation de handicap.

C'est la raison pour laquelle il est important de pouvoir former dès le départ des directions, des cadres, des professionnels et des éducateurs spécialisés pour pouvoir mettre en place des actions et permettre aux équipes de faire face à cette thématique.

La sexualité n'est pas un droit mais est une liberté.

Pourtant dans la plupart des cas les établissements ne veulent pas entendre parler de sexualité dans leurs locaux, l'accès à la sexualité donc était interdite.

Mme Péron insiste donc sur le fait qu'il faut impérativement former les professionnels de santé sur la thématique de la sexualité dans le but d'accompagner au mieux les résidents.

## **2) Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)**

### **- Le cadre général des CPTS**

*Intervention : Mme Clémence JULIAN Chargée de mission à l'ARS sur les (MSP et les CPTS)*

*Cf. Powerpoint en annexe*

## 1) Qu'est-ce qu'une CPTS ?

Les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) constituent un mode d'organisation, à la main des professionnels de santé, visant à renforcer leur coordination, dans un cadre populationnel sur leur territoire et au service d'une prise en charge plus intégrée

Un dispositif évolutif à la main des professionnels :

- ✓ Initiative des professionnels de santé de ville
- ✓ Equipe pluri-professionnelle, dans une approche populationnelle
- ✓ Projet de santé commun, pré-requis au contrat territorial de santé avec l'ARS
- ✓ Pas de forme juridique privilégiée
- ✓ Dynamique évolutive dans le temps

La réunion des acteurs de santé du territoire :

- ✓ Réunir les professionnels de santé du sanitaire, social et médico-social
- ✓ En exercice coordonné et isolé

## 2) Enjeux des CPTS

Les CPTS – Les missions et objectifs de Ma Santé 2022

- Structurer l'offre de soins de proximité
- Favoriser des prises en charge coordonnées et pluri-professionnelles sur les territoires
- 1000 CPTS sur le territoire français

Parmi les missions prioritaires de la STSS figurent :

- ✓ Proposer davantage d'actions de prévention
- ✓ Garantir l'accès à un médecin traitant
- ✓ Apporter une réponse aux soins non programmés
- ✓ Garantir l'accès au 1<sup>er</sup> recours dans des délais appropriés
- ✓ Favoriser le maintien à domicile des personnes fragiles, âgées ou poly-pathologiques
- ✓ Sécuriser l'entrée/sortie ville-hôpital

### 3) Stratégie de déploiement et mise en œuvre

Soutien des professionnels de santé pour la création des CPTS :

- Elaboration d'un guide d'accompagnement à la demande des professionnels en octobre 2017 - seule région à avoir élaboré un guide -
- Accompagnement méthodologique par les équipes de l'agence (DD/DOS)
- Appui financier dans le cadre du Fond d'Intervention Régional (FIR) (dès 2018) des initiatives

- Aide à la création des CPTS sur l'ingénierie des projets – dans la limite de 30 000 € - accompagnement et contractualisation par les Délégations Départementales de l'ARS

- Aide au démarrage et au fonctionnement des CPTS – dans la limite de 100 000 € - contractualisation par le siège + recensement des indicateurs de résultats

Financements dédiés, via une contractualisation des acteurs avec l'ARS, en attente de la mise en place d'un financement pérenne par l'Assurance Maladie de type ACI (Accord Conventionnel Interprofessionnel)

#### **- Un exemple d'une dynamique de mise en place d'une CPTS**

Intervention : CPTS 18 - Docteur Badis HADROUF

*Cf. Powerpoint en annexe*

Nos principales motivations :

- Des axes de travail en commun depuis plusieurs années entre les deux Maisons de Santé Pluri-professionnelles (organisation de la permanence / de la continuité des soins, relations ville-hôpital, actions de santé, Asalée, ...)
- Des partenariats forts et déjà existants sur le territoire
- Optimiser la coopération entre les professionnels de santé et les partenaires du territoire
- Améliorer l'organisation des soins de ville en structurant l'offre ambulatoire sur le territoire
- Offrir la possibilité à d'autres professionnels du territoire d'intégrer une organisation collective et de bénéficier des dispositifs mis en place
- Un contexte démographique défavorable pour plusieurs professions de santé
- La transformation du champ des soins primaires sur le territoire (vieillesse de la population, augmentation des pathologies chroniques, population au niveau socio-économique particulièrement bas, ...)

Etat d'avancement du projet :

2017:

- Réflexion autour de la création de la CPTS Paris 18 et des principaux axes de développement
- Assemblée Générale constitutive de l'Association des Professionnels de Santé pour la création de la CPTS Paris 18 (APSCC)

2018:

- création de l'association
- Commission ARS – Aide pour l'étude de faisabilité
- 3 réunions publiques (une cinquantaine de participants / une centaine de professionnels ayant manifesté un intérêt)
- Diagnostic du territoire (population et offre de santé)
- Sondage en ligne : 3 axes du projet de santé

2019 :

- Projet de santé
- Structuration de la CPTS avec élargissement à tous les acteurs de santé
- Communication sur le territoire pour agrandir la CPTS

**- Une CPTS en action : le projet Terr-eSanté dans le sud de Paris**

*Intervention : Mme Romy LASSERE Directrice de l'EHPAD Péan*

Relation de travail entre des ESMS et les professionnels de santé d'une CPTS

*Cf. Powerpoint en annexe*

Terr-eSanté est une plateforme de coordination permettant le partage et l'échange d'informations médicales et sociales entre professionnels qui participent à la prise en charge du patient.

L'outil intègre toutes les informations provenant des professionnels du cercle de soins du patient : établissements de santé, laboratoires, imagerie.

C'est un outil destiné en premier lieu aux professionnels : les données qui y sont intégrées ne sont pas modifiables par le patient.

Chaque professionnel partage les données pertinentes à la prise en charge coordonnée de son patient.

L'inscription d'un professionnel à Terr-eSanté est un processus volontaire.

L'inscription du patient est un processus volontaire qui requiert son consentement.

**3) Point d'avancement sur le Contrat Local de Santé (CLS)**

*Présentation du Dr Murielle PRUDHOMME adjointe au sous-directeur de la Santé - DASES*

*Cf. Powerpoint en annexe*

**4) Calendrier des prochaines réunions**

Réunion plénière du CTS :

**Vendredi 19 avril 2019 – 9h00-12h00 à la MDPH**

**Vendredi 07 juin 2019 – 9h00-12h00 à la MDPH**

**Vendredi 20 sept. 2019 – 9h00-12h00 à la MDPH**